

Délibération n° 12-14 du 14 novembre 2012

Portant approbation du
Budget 2013

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

DELIBERE

Article 1

Les enveloppes financières globales de dépenses du budget 2013 sont les suivantes :

Personnel	34,2 M€,
Fonctionnement	45,9 M€,
Interventions	861,4 M€,
Investissement	12,9 M€.

Le compte de résultat prévisionnel agrégé et le tableau de financement prévisionnel agrégé sont annexés à la présente délibération.

Article 2

L'autorisation d'emplois rémunérés utilisée comme base pour le calcul prévisionnel de la masse salariale dans le budget 2013 est la suivante :

	Sous plafond	Hors plafond	Total emplois	Unité
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme	461,7	0	461,7	ETP

La Secrétaire du Conseil d'Administration
Directrice générale de l'Agence



Michèle ROUSSEAU

Le Président
du Conseil d'Administration



Daniel CANÉPA